



Comme il en a pris l'habitude depuis quelques années, le Tour cycliste Poitou-Charentes nous a rendu visite le 24 août. Beaucoup de spectateurs se sont massés sur les bords de nos routes afin d'applaudir le peloton. Merci aux signaleurs bénévoles, sans eux, rien n'aurait été possible.

Les Amis de saint Mandé - 45 ans déjà



En 1973, le lotissement Saint Mandé a vu le jour avec la construction de quelques maisons. Les habitants ont tout de suite sympathisé et ont participé aux fêtes du village pour mieux s'intégrer. En 1993, les 20 ans on été fêtés dignement par un méchoui au centre du lotissement. En 2004, l'association « les Amis de st Mandé » fut créée. Pour identifier le point de notre rendez vous, la place des amis de Saint Mandé fut inaugurée à l'occasion de nos 40 ans avec un repas servi à la salle des fêtes. En 2018, l'année de nos 45 ans, nous avons commencé le 9 juin par un pique nique au bord de l'étang de Saint Martin l'Ars et la visite de l'abbaye de la Réau, ce fut une superbe journée. Le 15 septembre, un pique nique nous a rassemblé à Verneuil sur un terrain appartenant à un adhérent, encore une magnifique journée où tout le monde a pu se retrouver hors commune. Notre belle aventure espère bien continuer pour pouvoir fêter nos 50 ans.

Dir. de la publication : Anita POUPEAU  
Equipe de rédaction :  
Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER /  
Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENER / Anita POUPEAU  
Graphisme/maquette : N PUYGRENIER  
Imprimé par la Municipalité d'Avanton  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Pour nous écrire : communication@avanton.fr  
Site internet : www.avanton.fr

Catastrophe naturelle

Chaque année, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le risque Sécheresse / Réhydratation des sols peut être adressé à la Préfecture. Toutes les personnes ayant des dégâts à signaler sont invitées à adresser un mail [contact@avanton.fr](mailto:contact@avanton.fr) ou un courrier à la mairie comprenant l'adresse du bien objet des dommages, le descriptif des dommages, la date à laquelle ils ont été constatés ainsi que des photos avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Répertoire Electoral Unique (REU)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une réforme des listes électorales sera mise en place par la création d'un Répertoire Electoral Unique (REU). Ce répertoire a pour objectif de rapprocher les listes électorales au plus près de la réalité des votants de la commune. Le REU sera tenu par l'Insee et les listes électorales seront permanentes. Ce qui change pour les électeurs : ils auront la possibilité de s'inscrire à tout moment sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant un scrutin (sauf dérogation). Jusqu'ici les futurs électeurs ne pouvaient le faire que jusqu'au 31 décembre de l'année précédant un scrutin. A retenir : Elections Européennes le 26 mai 2019

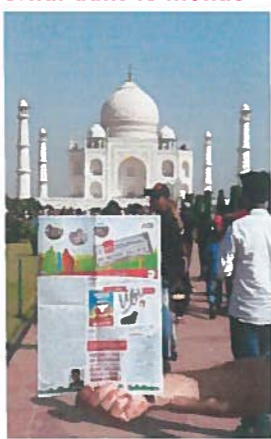
Vente de jus de pommes

Pour permettre d'autofinancer de futurs projets, le Conseil Des Jeunes, après avoir participé à sa fabrication, organisera une vente de jus de pommes. Vous pourrez retrouver le Conseil Des Jeunes, lors de la décoration du sapin de Noël de la commune, le 8 décembre prochain, où ils vous accueilleront au stand vente de jus de pommes.



Lecteurs du Petit Journal dans le monde

Si vous voyagez avec le «Petit Journal de notre village», n'hésitez pas à nous envoyer une photo par courrier ou par mail : [contact@avanton.fr](mailto:contact@avanton.fr) Essayez de faire en sorte que l'on puisse reconnaître du 1<sup>er</sup> coup d'œil, l'endroit où vous êtes.



Gâteau invisible à la butternut



**Ingrédients :** ½ courge butternut- 2 œufs - 10 cl de lait - 70 g de farine - 50 g de parmesan - 30 g d'huile d'olive - 1 sachet de levure chimique - 1 pincée de noix de muscade - 1 poignée de noisettes concassées - 4 tranches de lard grillées  
Préchauffez le four à 180 °C. Épluchez et épépinez la courge. Passez-la à la mandoline afin d'obtenir de très fines lamelles puis réservez. Fouettez les œufs avec le lait et l'huile d'olive. Ajoutez la farine, la levure et la noix de muscade. Versez les lamelles de courges dans l'appareil et mélangez afin qu'elles soient bien nappées. Versez dans un moule et enfournez 35-40 min. Laissez refroidir un peu avant de démouler, parsemer de noisettes concassées et décorez de tranches de lard grillées.

Naissance

Lexane SERTIER 18/07/2018  
Robin SABOURIN 05/08/2018  
Mélissandre BOURGOIN 25/08/2018  
Clovis GANE 25/08/2018  
Felisia ARNAUD 27/08/2018  
Lisa NEYMOND 18/09/2018  
Léon MAGNAIN 23/09/2018  
Margaux DAVID 24/09/2018

Décès

Madame Josselyne GAZDA épouse PINEAU le 31/08/2018

Manifestations

9/11 à 20h Soirée Jeux de sociétés - salle Plauzeau  
10/11 à 20h30 Comité des Fêtes spectacle cabaret burlesque - salle des fêtes  
11/11 à 11h30 Cérémonie du centenaire - au monuments aux morts  
24/11 à 12h Repas du CCAS - salle des fêtes  
30/11 à 19h Loto du club du handball du Haut Poitou - salle des fêtes  
1/12 à 10h Décoration du sapin de Noël de la commune et vente de sapins par l'APE- salle du conseil  
15/12 à 19h15 Loto des tard à dîner - salle des fêtes  
11/01 à 19h Vœux de Mme le Maire - salle des fêtes  
18/01 à 19h Vœux des agents - salle des fêtes

Prochains Conseils Municipaux

20/11 - 18/12 à 20h salle du conseil, ces conseils seront suivis du ¼ d'heure citoyen



Prochain numéro Fin décembre



Septembre-Octobre 2018

N°26

Edito

L'été est terminé, l'automne s'installe, le temps passe et les projets prennent forme.

Après la maison de santé et les maisons seniors, la commission vie économique planche sur l'aménagement du Clos du Manoir ainsi que sur la voie douce reliant Martigny au centre d'Avanton. Concernant le Clos du Manoir, le projet ne faisait pas partie de notre programme. Il s'agit d'une opportunité que la municipalité a su saisir, un terrain de 2 hectares en plein centre.

2 solutions s'offraient à nous : préempter ou laisser vendre à un promoteur quelconque et voir fleurir un nouveau lotissement d'une bonne quarantaine de lots. La question ne s'est pas posée longtemps, le terrain a été acquis par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la commune en 2015. Nous avons 4 ans pour présenter un projet d'aménagement. C'est chose faite, le maître d'œuvre vient d'être choisi et le projet comportera 8 lots à bâtir. Le reste du terrain sera conservé en l'état avec le bois protégé et une maison des associations viendra compléter l'ensemble du projet.

Merci aux membres de la commission vie économique pour leur engagement et leur implication.

Eric Bozier,  
1<sup>er</sup> adjoint en charge de la vie économique



Citation

«La meilleure manière d'atteindre le bonheur est de le donner aux autres.» Baden Powell



suivi médical et aux traitements préconisés par le médecin. Claire Jorigné, sophrologue, vous accueille sur rdv le vendredi et samedi matin. Contact : 07 68 81 21 48 [clairejorignesophrologue@gmail.com](mailto:clairejorignesophrologue@gmail.com)

MAISON DE SANTE - À la une

La sophrologie est une méthode d'accompagnement psychocorporelle créée par un neuropsychiatre en 1960. Elle associe des mouvements doux du corps, de la respiration contrôlée et des visualisations positives. Elle permet : d'atteindre un objectif fixé par le patient en liant la détente du corps et de l'esprit, de prendre conscience et de faire ressortir ses capacités, ses ressources et d'acquérir des outils pour mieux vivre son quotidien. La sophrologie ne se substitue en aucun cas à un

Sommaire

- Page 2 :  
✦ Interview  
✦ Terre Saine  
✦ Styl'FM
- Page 3 :  
✦ Retour sur la rentrée  
✦ Nettoyons la nature  
✦ Soirée Cabaret !  
✦ CCAS
- page 4 :  
✦ Tour Poitou-Charentes  
✦ Les Amis de St Mandé  
✦ Catastrophe naturelle  
✦ Vente de jus de pommes  
✦ Infos listes électorales  
✦ Recette  
✦ Etat civil  
✦ Infos diverses & agenda

RETOUR SUR LA RENTRÉE SPECTACLE LE 10 NOVEMBRE !  
CCAS, C'EST QUOI ?  
TRAVAUX EN COURS  
C'EST BON LES POMMES !

Bonne lecture !



Interview de Moustapha Abdi Gouled, Conseiller municipal délégué

LPJ : Quels sont les programmes que vous avez vu cette année ?  
 MAG : On a vu différents programmes. Par exemple la familiarisation avec l'outil informatique. La création d'une boîte mail. Faire une recherche sur internet par l'intermédiaire des différents moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing, Ask, Qwant... etc). Les outils bureautiques (Word, Excel...). Sans oublier que les participants ont leurs propres ordinateurs portables ou tablettes.

LPJ : Quels sont vos projets pour l'avenir ?  
 MAG : On va essayer de nouer un partenariat avec l'association ECLAT de Jaunay-Marigny. Cette association pourra intervenir 2 fois par semaine avec des créneaux de 2h. Cette association aide les personnes dans différents domaines notamment l'informatique.  
 Pour nous contacter : club.avantonet@gmail.com

Le Petit Journal : Parlez-nous du club informatique d'Avanton ?  
 Moustapha ABDI GOULED : Ce club informatique est né l'année dernière, suite à une demande de la population de la commune. Il se prénomme Club Avantonet. Les cours ont lieu pour le moment un lundi par mois de 17h30 à 18h30 dans la salle du conseil municipal. On a un effectif de 15 personnes qui se retrouvent dans la bonne humeur. Les cours sont dispensés par un bénévole habitant la commune, en la personne de Nathan NAU et moi-même.

## Soirée cabaret

Le Comité des Fêtes organise le 10 novembre 20h30 à la salle des Fêtes une soirée cabaret, l'entrée est au prix de 10 euros. Les membres du Comité des Fêtes vous attendent nombreux..



## Rentrée scolaire

Un petit retour sur cette rentrée scolaire de septembre qui peut paraître loin déjà !!! Les enfants, les enseignants et les agents ont pris leurs marques dans les nouvelles classes et dortoirs. Quelques travaux d'aménagement restent encore à faire, ils sont prévus aux vacances de la Toussaint par nos agents. Nous voulions aussi revenir sur le stationnement des véhicules lors des heures d'entrée et de sorties des classes, nous avons ouvert dès le jour de la rentrée le parc du manoir pour que chacun puisse trouver facilement une place de stationnement suite aux travaux de la route de Richelieu. Alexis, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a été présent les 1<sup>ères</sup> semaines pour vous indiquer le parc du manoir. Depuis le mois de décembre 2017, comme nous vous l'avions indiqué dans différents articles du Petit Journal, Alexis est assermenté Agent de Surveillance de la Voie Publique. Il a pour mission de veiller à ce que chacun et chacune se stationne en respectant les emplacements prévus à cet effet. Il est habilité à verbaliser et nous souhaitons que sa mission soit respectée ainsi qu'Alexis dans l'exercice de sa fonction.

## Service Minimum d'Accueil

Dans le cadre de la législation depuis le 20 août 2008, il est demandé aux communes d'assurer un Service Minimum d'Accueil (SMA) si le taux des grévistes dans une école est supérieur ou égal à 25%. Le 9 octobre dernier, la collectivité a mis en place le SMA, une vingtaine d'enfants ont été accueillis dans une classe de maternelle et sous la responsabilité de Mme le Maire pour toute la journée. Dans la mesure du possible et pour organiser au mieux ce type de journée, merci aux familles de donner l'information à l'école de la présence ou non des enfants en cas de grève de leur enseignant.

## Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a une action générale de prévention et de développement social dans notre commune. Il est composé d'un Président (Mme le Maire), un vice-président, et de 8 membres. Il apporte son aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux familles en difficultés. Il peut intervenir au bénéfice des personnes résidant dans la commune, dans le cadre d'actions à caractère social. En lien avec l'assistante sociale de secteur (Mme EVAÏN), il examine les demandes d'aides, notamment

pour des familles en difficultés. Vous pouvez solliciter le CCAS en vous adressant à la Mairie (0549516346) ou à un de ses membres. Il est nécessaire que ce soit la personne ayant besoin d'une aide qui formule une demande soit comme indiqué ci-dessus, soit auprès de l'assistante sociale (0549004349). Le CCAS et l'équipe municipale sont heureux d'inviter les personnes de plus de 70 ans au traditionnel repas annuel. Il aura lieu cette année le 24 novembre 2018 avec la même animation que l'an passé.

## Travaux voirie

Différents travaux de voirie sont en cours de finalisation et d'autres seront réalisés d'ici la fin de l'année. L'axe principal, la traversée de la commune, devrait retrouver une circulation à peu près normale en début 2019. La commune a essayé de tout mettre en œuvre pour que ces travaux d'assainissement soient le moins perturbants pour tous et nous vous remercions de votre compréhension.  
 Pour la Route de Poitiers, les travaux d'assainissement et d'eau potable devraient être terminés pour mi-novembre. Viendront ensuite les travaux d'enfouissement des réseaux électriques qui devraient durer environ 2 mois, avec une circulation alternée. Pour la rue du Château, le démarrage des travaux est prévu dans le courant du mois de décembre avec la pose de canalisation d'eaux pluviales et la reprise complète de la voirie, ainsi qu'un nouvel aménagement de la rue comprenant une partie réservée aux piétons et vélos. Pour la rue des bois : un aménagement de bordures, la création de trottoirs et la réfection de la chaussée devront être réalisés. Pour la rue des fosses : un aménagement d'une partie de la rue avec un aménagement de bordures, de trottoirs et de réfection de la chaussée, les travaux débiteront vers la fin de l'année.

## Nettoyons notre Commune



Le samedi 23 septembre, de 9 h à 12 h, le Conseil Des Jeunes a organisé une opération «Nettoyons notre commune» en partenariat avec l'école «La rose des Vents» et plus particulièrement la classe de CM2. Les élèves de la classe de Jean Manuel Charpentier ont commencé le vendredi après-midi, puis le samedi matin 18 enfants et 14 adultes sont venus participer à cette action. Sur ces deux moments de nettoyage, nos «ramasseurs» ont récolté 10 sacs de 100 litres de déchets et 2 sacs de 100 litres de verre (canettes de bière et autres). Nos jeunes étaient très étonnés du nombre de mégots de cigarette. Nous avons également trouvé des jeux de grattage, des emballages de bonbons et gâteaux. Le déchet le plus improbable a été un seau avec filtre de vidange... L'objectif de ce moment était l'opportunité de réfléchir à nos comportements et bien sûr de comprendre l'impact des déchets sur la nature ainsi que l'importance du tri sélectif.



## INFO SPÉCIALE L'eau : récupération et économie

### L'eau : récupération et économie

Chaque français utilise entre 100 et 150 litres d'eau potable par jour dont seulement 7% pour l'alimentation et la boisson. 6% de cette eau potable est utilisée au jardin ou pour laver la voiture et 20% part dans les toilettes...

Ces chiffres prouvent que d'importantes économies peuvent être réalisées dans le jardin et la maison pour éviter que l'eau potable ne vienne à manquer.

**L'eau dans le jardin**

**La récupération**

Il est possible de fabriquer soi-même un récupérateur d'eau : il suffit de placer un récipient étanche et suffisamment volumineux sous une gouttière. Des récupérateurs sont également disponibles dans le commerce.

**À savoir**

Certains organismes publics (Conseil Régional, Conseil Général, Mairie, etc) proposent des aides pour ce type d'achats. Renseignez-vous !

Quelques astuces pratiques :

- Éviter d'arroser aux heures les plus chaudes : arroser le matin pour les plantes paillées, le soir pour le reste.
- Un arrosage excessif n'est pas une bonne chose : si la plante reçoit beaucoup d'eau, elle développe ses racines en surface et son besoin en eau augmente. C'est un cercle vicieux !
- Choisir des plantes adaptées au jardin, notamment à l'ensoleillement et à la pluviométrie.
- Garder à l'esprit que le jaunissement de la pelouse est normal sous nos latitudes. La pelouse à « l'anglaise » nécessite chez nous un gaspillage d'eau énorme (voir fiche « L'entretien de la pelouse »).

Dans le cas d'eaux trop calcaires, il faut détartre les tuyaux chaque année en les trempant dans de l'eau vinaigrée.

Pour finir, l'arrosoir fera l'affaire pour les plantes vivaces.

Le paillage est très efficace pour maintenir longtemps l'humidité autour des plantes (voir fiche « Le paillage et les plantes couvre-sol »)

Un bon binage avant d'arroser évite le ruissellement et donc les pertes d'eau.

**L'eau dans la maison**

L'eau de pluie récupérée peut également être utilisée en intérieur (VVC, arrosage des plantes, etc.). Pour les robinets, il existe dans les magasins de bricolage différents accessoires à poser soi-même, permettant de limiter le gaspillage d'eau : mousseurs-économiseurs, réducteurs de débit, mélangeurs à température pré-réglée, etc.

Épisode 1/1

Dans votre prochain Petit Journal, nous parlerons des maladies des plantes !

Plus d'informations sur : [www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)

Votre radio de proximité !

www.stylfm.com.fr

89 7 - Neuville de Poitou 98 1 - Loudun

Styl'fm est une radio locale associative située en milieu rural depuis 1998 à Neuville-de-Poitou, elle dispose de deux fréquences : le 89.7 à Neuville-de-Poitou, et le 98.1 à Loudun. La programmation de la radio Styl'fm est de type généraliste affichant une couleur musicale éclectique : nouveautés françaises, variété, rock, musique électronique et guinguette le dimanche matin. Ses programmes sont dédiés à la vie locale grâce à des interviews et des messages d'information générale. Chaque auditeur de Styl'Fm peut retrouver l'essentiel de l'actualité locale et des manifestations organisées sur les territoires des communautés de communes du Haut-Poitou et du Pays Loudunais. La radio Styl'fm s'adresse à toutes les générations ! Soucieuse de plaire au plus grand nombre, Styl'fm propose également une multitude d'émissions : sport, musique, patrimoine, cuisine, petites annonces, santé, environnement, cultures du monde, tourisme, emploi et formation...